Entretien publiée par *El Mercurio* du 13 octobre 2019.

(traduction de courtoisie)

Monseigneur Ivo Scapolo, Nonce Apostolique : **« Comme Église, parfois nous n'avons pas eu le courage d'accueillir les plaintes »**

À quelques jours de quitter le Chili, le Représentant du Pape parle de_sa période difficile [vécue] ici, qu'il définit comme d'« ombres et de lumières ». Il affirme qu'il n'a jamais couvert les faits et qu'il est d'accord tant avec la judiciarisation des cas d'abus sexuel qu'avec le fait que ce soit un juge qui détermine s'il y a eu ou non couverture des faits.

Jamais auparavant il n'a donné une interview. Sa voix publique, jusqu'à maintenant, était fondamentalement celle qui se détachait de son activité pastorale. Monseigneur Ivo Scapolo est arrivé au Chili en 2011, nommé Nonce Apostolique par le Pape Benoît XVI. Sa première activité fut de présider, le 25 septembre de cette année-là, la procession de la Vierge du Carmel. Huit ans plus tard, et dans deux jours, il partira pour Rome, pour ensuite prendre en charge la représentation diplomatique vaticane au Portugal.

Depuis le moment de son arrivée, Scapolo (Terrassa Padovana, 1953) s'est déplacé dans tous les diocèses du Pays ; il les a tous visités et a également assisté à la plus grande part des célébrations religieuses nationales, y compris les processions du dimanche de Quasimodo et la Fête de La Tirana. Peu avant son départ, il a dû s'occuper de la nomination de nouveaux évêques et de la crise de l'Église catholique du Chili en relation aux plaintes d'abus sexuels.

Avec son mode d'agir silencieux et réflexif, il a semblé à beaucoup que Monseigneur Scapolo prenait distance des difficultés et qu'il n'accomplissait pas des actions de condamnation. On l'a accusé d'indolence par rapport aux victimes et il a été également signalé comme quelqu'un qui a couvert des abus sexuels. Divers faits se sont succédés ; parmi eux, en 2014, la requête d'information qu'il a faite à l'Archevêque de Santiago, Ricardo Ezzati, sur des déclarations faites par les prêtres Mariano Puga, Felipe Berríos et le défunt José Aldunate. Sa figure a été également questionnée pendant l'enquête réalisée par Jordi Bertomeu et Charles Scicluna ; pour la retentissante nomination, comme évêque de Osorno, de Juan Barros, lié à l'affaire Karadima, et pour la visite controversée au Chili du Pape François, en janvier 2018, en plein milieu de l'opposition sur le thème Barros.

Ivo Scapolo, qui définit son passage au Chili comme « une expérience entre ombres et lumières » reçoit « *El Mercurio* » au siège de la Nonciature à *Providencia*. Il ne pose pas de limite aux questions, mais se réserve le droit de ne pas répondre à quelques-unes et de ne pas entrer dans des détails spécifiques par rapport à d'autres. Il est sobre et direct.

- Comment avez-vous observé l'explosion de plaintes d'abus sexuels de l'Église au Chili ?

- Ça a été très douloureux de constater la réalité des abus dans l'Église. Le grand nombre de plaintes surgies dernièrement m'a impressionné, bien que dans la majorité des cas les faits ne sont pas récents. J'ai essayé de comprendre et partager le difficile chemin que les victimes ont parcouru pour prendre conscience de l'abus dont elles ont souffert, jusqu'à arriver à le dénoncer. Je partage leur volonté que ces atrocités soient clarifiées, jugées et réparées.

- Le thème des abus n'est pas exclusif de l'Église, toutefois, les catholiques ont toujours vu l'Église comme un lieu d'accueil, où les enfants, en particulier, étaient à l'abri. L'indignation sociale ne vous paraît-elle pas naturelle avec tout ceci ?

- Oui. Tous nous devrions expérimenter colère, douleur et honte si quelqu'un commet un abus, bien plus si c'est contre un mineur d'âge, et encore bien plus s'il est commis par une personne qui, comme le prêtre, tient une responsabilité spéciale. Bien plus, selon les informations publiques disponibles, il y a eu seulement pour 2018 plus de 28000 dénonciations pour des délits sexuels au Chili. C'est un nombre impressionnant ! Il est urgent d'unir les efforts et continuer à promouvoir des moyens efficaces, en commençant par l'Église.

- Comme représentant du Pape, quelle autocritique faites-vous sur ce thème ?

- Depuis mon arrivée, j'ai traité plusieurs cas d'abus. Toutefois, après la visite du Pape, j'ai dû affronter une avalanche de plaintes, pétitions et réclamations. Je crois avoir fait tout ce qui est humainement possible pour l'affronter. J'ai essayé d'agir conformément à la vérité, la justice et la charité. On peut toujours faire mieux ; mais croyez-moi qu'on a fait ce qu'on a pu.

- Manque de courage ?

- Comme Église, parfois nous n'avons pas eu le courage d'accueillir les plaintes et prendre à temps les mesures adéquates.

- Qu'est-ce que l'Église a appris à travers la connaissance de ces faits ?

- Nous avons beaucoup appris du douloureux récit des victimes : par exemple, la nécessité d'être plus empathique, le devoir d'accompagner les victimes, assurer des procédures plus adéquates, travailler pour la prévention. Et pour ceci l'Église a pris des mesures : nouvelles normes, cours de formation, centres d'écoute, de dénonciation et d'accompagnement au niveau national et diocésain.

« Si une personne a été bien formée à la chasteté, il est difficile qu'elle commette un abus »

- L'Église a assumé de façon interne qu'il faut changer et accélérer les procédures pour recevoir les dénonciations ?

- Oui. Il y a un effort pour améliorer les procédures, en surmontant les difficultés qui existent, surtout pour le manque de temps et de personnel idoine.

- En tant qu'évêque, comment on explique cette vague d'abus dans l'Église ?

- Les causes sont variées. Entre autres, des erreurs dans la sélection des candidats ; la carence d'accompagnement et de formation permanente des prêtres et consacrés ; le manque de contrôle et de correction fraternelle ; la formation spirituelle morale et ascétique inadéquate ; le manque de foi et d'une intense vie de prière ; l'influence de courants de pensées et de modèles contraires à l'anthropologie chrétienne.

- Est-ce que ça a à voir avec le célibat, le pouvoir, la mythification de certains prêtres… ?

- Le problème n'est pas le célibat. Si une personne a été bien formée à la chasteté, c'est difficile qu'elle commette un abus. Et l'abus de pouvoir et la mythification des prêtres peuvent être évités avec une formation humaine et spirituelle adéquate, avec un juste contrôle et évaluation.

« Je regrette avoir causé de la douleur à certaines personnes »

- Vous-même avez été signalé comme quelqu'un qui a couvert des faits. Que répondez-vous à ça ?

- Je dis simplement que ce n'est pas vrai. En conscience, je peux affirmer que j'ai accompli jusqu'au fond mon devoir en tant que représentant pontifical et que mes supérieurs n'ont pas cessé d'apprécier mon travail.

- Également les deux derniers archevêques de Santiago, les Cardinaux Errázuriz et Ezzati, ont été enquêtés par la justice pour éventuelles responsabilités d'avoir couvert les faits. Quelle est votre appréciation au sujet du comportement des deux ?

- Puisqu'il s'agit d'une procédure encore en cours, je préfère ne pas émettre de jugement à ce sujet. J'espère que celui-ci et d'autres cas similaires seront clarifiés dès que possible par la justice.

- On a dit que vous n'avez pas reçu les victimes. En a-t-il été ainsi ?

- J'ai reçu diverses personnes qui ont livré leur témoignage, comme victime ou pour dénoncer les faits. Je regrette que dans certains cas ça n'a pas été possible et que j'aie causé de la douleur à certaines personnes.

- Est-ce une tâche d'un nonce de recevoir les victimes dans des cas comme ceux-ci ou d'autres ?

- C'est une tâche qui correspond en général à l'évêque ou au supérieur majeur. La tâche du nonce est d'aider pour que se réalisent de façon adéquate les procédures, en aidant et accompagnant, si nécessaire, les victimes ou ceux qui signalent les faits.

- Êtes-vous d'accord sur la juridisation des cas ?

- Oui. C'est recommandé qu'on procède selon l'ordre juridique civil et canonique.

- Et dans le fait que ce soit un juge civil qui décide s'il y a eu ou non couverture des faits ?

- Oui. Et mieux si c'est décidé dans des temps raisonnables.

- Un autre thème est celui de la réparation des victimes. Il est habituel de comprendre cela seulement comme une réparation économique.

- Il nous revient d'accueillir et d'avoir une attitude de compréhension sincère, qui se traduise par des gestes concrets d'appui spirituel, moral et matériel.

« Le nonce est une des sources d'information du Saint-Siège »

- Après la visite du Pape il y a eu des critiques sur comment fut ce voyage. En particulier autour de la participation populaire, qu'on a vue moins massive qu'espéré, comme ça s'est produit à Iquique.

- À Iquique, il n'y a pas eu beaucoup de monde sur le lieu de la Messe. Toutefois, il y a eu un tas de monde à l'entrée de la ville. J'ai pu moi-même évaluer la même participation et enthousiasme à Temuco et Santiago.

- On a dit que la visite a été un échec.

- Je ne partage pas cette évaluation. Le Pape m'a manifesté deux fois sa satisfaction de voir la quantité de fidèles et l'ambiance festive dans les rues et lors des rencontres. J'espère que, dans un climat de plus grande sérénité, l'Église au Chili pourra retourner à réfléchir sur les homélies et les discours du Pape, dans lesquels il traite de thèmes si importants comme la vie de foi, le témoignage de la charité, la justice sociale, les migrants, les peuples originaires et les jeunes.

- Au-delà des difficultés et de la polémique, le Pape François a dit que la visite au Chili a été très importante pour lui parce qu'elle lui a fait ouvrir les yeux.

- Il n'y a pas de doute.

- Le Pape François – au sujet du cas de l'évêque Juan Barros – a dit ne pas avoir reçu d'information suffisante ; bien plus, il a dit avoir été « désinformé ». Assumez-vous quelque responsabilité pour ça ?

- Ce que je peux dire, c'est que le nonce est une des sources d'information du Saint-Siège.

- Est-ce l'Église chilienne qui a désinformé ?

- Je n'ai pas d'éléments pour répondre à cette question.

- Étiez-vous d'accord avec la nomination de Juan Barros Madrid à Osorno ?

- À cette question, je ne peux pas vous répondre.

- Pourquoi ?

- En raison du secret pontifical que j'ai le devoir de respecter.

- Estimez-vous que tous les antécédents nécessaires ont été mis à disposition du Pape ?

- Je peux vous assurer une nouvelle fois que j'ai essayé d'accomplir mon devoir et que par conséquent j'ai la conscience tranquille.

- Comment a été son expérience à Osorno, quand l'évêque Barros a pris possession de sa charge ?

- J'ai été à Osorno parce que c'était mon devoir d'accomplir ce que le Pape avait décidé. Ainsi j'ai pu être témoin du grave manque de respect fait à la cathédrale, aux évêques concélébrant, comme à la liturgie de la Parole et de l'Eucharistie. Je sais qu'ils étaient irrités, mais ce n'était pas la manière de s'exprimer.

- Est-il certain que vous aviez pensé à demander la renonciation à Barros en 2014, quand il était évêque aux armées ? Et que vous auriez exhorté Barros à prendre une période sabbatique avant d'assumer une autre responsabilité pastorale comme évêque diocésain ?

- Je peux dire que j'ai agi selon ce qui se lit dans une lettre du Saint-Père au Comité permanent de la Conférence Épiscopale du Chili en janvier 2015. La lettre a été publiée, peu de jours avant l'arrivée du Pape au Chili, par l'Agence internationale *The Associated Press*.

(Note de la Rédaction : dans la lettre, dirigée au Comité permanent de la Conférence Épiscopale du Chili, le Pape François signale connaître la controverse générée autour de la nomination de l'évêque Barros à Osorno et que le Nonce Apostolique au Chili, Ivo Scapolo, a essayé de trouver une manière de contenir le dommage avant que le cas ne vienne à la lumière publique en 2015).

Aldunate, Puga et Berríos

- Le fait que vous aviez demandé des informations sur les prêtres José Aldunate, Mariano Puga et Felipe Berríos a causé un intense débat. Cela a été pris comme une intrusion. À quoi cela est-ce dû ?

- En 2014, je suis intervenu parce qu'à la Nonciature sont arrivées des centaines de réclamations de fidèles qui se sont sentis scandalisés par les déclarations des trois prêtres, contraires au magistère de l'Église, en ce qui concerne le respect à la dignité de la vie et de la famille.

- Une enquête a été faite sur ces prêtres ou seuls leurs propos ont été examinés ?

- J'ai envoyé au Saint-Siège le texte des déclarations, expliquant son contexte ainsi que les démarches qu'avaient faites les Supérieurs.

- Vous êtes-vous réunis avec eux ? Si cela s'est produit, comment a été la rencontre ?

- Au cours des deux dernières années, j'ai rencontré plus d'une fois un d'entre eux, dans un climat cordial et respectueux.

- Depuis que vous êtes arrivé au Chili, vous vous êtes dédié à parcourir les diocèses pour connaître leur fonctionnement interne. Est-ce quelque chose d'habituel dans les activités d'un nonce ? Je vous le demande parce que quelques-uns vous ont accusé d'affecter à l'indépendance de la hiérarchie locale.

- Jamais je n'ai entendu cette accusation. En Bolivie, au Rwanda et au Chili j'ai manifesté aux évêques ma disponibilité pour réaliser une visite dans leurs diocèses pour renforcer la communion ecclésiale. Ma proposition accueillie, j'ai pu visiter presque toutes les circonscriptions ecclésiastiques des trois Pays. Le Pape François lui-même, en décembre 2013, m'a recommandé de continuer les visites aux diocèses du Chili.

Nomination des évêques : « Il n'y a pas de délai »

- La nomination des évêques au Chili a été très lente. Des 27 Diocèses, il y en a neuf avec des administrateurs apostoliques et un avec un administrateur diocésain. Que se passe-t-il ? N'y a-t-il pas quelqu'un qui puisse assumer certaines charges ?

- Devant pourvoir en peu de temps à dix diocèses, le travail pour réunir les informations nécessaires pour trouver des candidats dignes et idoines est un travail long et minutieux.

- Y a-t-il des délais pour les nominations ?

- Il n'y a pas délai. Même s'il est vrai que ce serait mieux qu'un nouvel évêque soit nommé le plus tôt possible. Entre-temps, les administrateurs apostoliques, avec les facultés d'un évêque diocésain, sont en train de réaliser un précieux travail pastoral.

- Va-t-il vous manquer quelque chose du Chili après votre passage dans le Pays ?

- Il y a eu huit années pendant lesquelles j'ai connu, apprécié et partagé de multiples aspects de la réalité chilienne. Je n'oublierai pas les visites aux diocèses, les belles amitiés, la précieuse aide de la petite équipe de la Nonciature, la visite du Pape et la douloureuse réalité des abus dans l'Église. J'achève une expérience avec des ombres et des lumières. Ce que je peux assurer, c'est que je porterai le Chili dans mon cœur.

« L'Église n'est pas possible sans la présence de la femme »

- À votre avis, le rôle de la femme dans l'Église doit-il être analysé ou changé ?

- L'Église naît du « oui » de Marie. Ce n'est pas possible sans la présence de la femme. En visitant le Chili, j'ai vu le grand apport des femmes aux communautés chrétiennes. J'espère que l'Église pourra réfléchir profondément sur la responsabilité de la femme.

- À quoi pensez-vous qu'est dû le manque de vocations ?

- En Afrique et en Asie, l'Église se trouve dans une étape de grande vitalité et a beaucoup de vocations. Ce sont surtout l'Europe et l'Amérique qui sont en train de vivre un moment critique. Le manque de vocations dans ces continents est conséquence de la sécularisation, qui affecte toutes les dénominations religieuses. Seule la centralité du Christ fera renaître dans la jeunesse le désir de se donner à Dieu et aux frères.

- Au Chili, l'Église a joué un rôle important dans l'accueil des migrants. Au-delà du fait de l'accueil en lui-même, qui est quelque chose qui a à voir à la participation de la souffrance de l'autre, voyez-vous des limites pour cet accueil ?

- Quatre verbes définissent les chrétiens dans leur attitude envers les migrants : accueillir, protéger, promouvoir et intégrer. Les gouvernements doivent agir avec prudence et responsabilité pour définir la manière adéquate de recevoir les migrants. À ce sujet, les paroles du Pape François à Iquique sont lumineuses : « Cette terre est une terre de rêves, cependant faisons de sorte qu'elle continue d'être également une terre d'hospitalité ».

- Que signifie pour vous votre retour au Portugal comme Nonce ?

- Je retourne avec plaisir au Portugal, où j'ai été secrétaire à la fin des années 1980. Comme le Chili, le Portugal est également un beau pays, avec une glorieuse histoire et un riche patrimoine artistique. En plus, cela me réjouit de savoir que je pourrai visiter de nouveau la fascinant Sanctuaire de Fatima et les lieux où vécut Saint Antoine de Padoue, pour lequel j'ai une dévotion spéciale.

* * *